



Ce mercredi, à l'occasion de l'inauguration.

JEAN-MICHEL MART

Hydropolis la Valette, « lieu d'excellence » dédié à l'eau

RECHERCHE

Hydropolis acte 2. En mars 2023, un premier bâtiment sur le campus de la faculté de pharmacie était inauguré pour un investissement de 10 M€. Un site « focalisé sur la caractéristique des ressources en eau, les contaminants et leurs impacts sur la santé ». Ce mercredi, un second site a été inauguré, à la Valette, juste sous le zoo de Lunaret. L'investissement (4,4 M€) a été supporté par la Région (3,14 M€), le Fonds européen de développement régional (0,73 M€), l'Inrae (0,29 M€) et l'IRD (0,23 M€). De quoi éclairer sur la qualité des intervenants à ce lancement en grande pompe, amenés par le préfet de région (Pierre-André Durand), le PDG de l'Inrae (Philippe Mauguin) ou celle du Cirad (Élisabeth Claverie de Saint-Martin).

« Un lieu stratégique » au niveau national

« Notre région souffre énormément de la chaleur. Nous sommes à un moment char-

nière sur ces problématiques de transition écologique. Avoir un tel lieu d'excellence dédié aux sciences de l'eau, c'est important pour l'État », a souligné le préfet de région. « Avec le dérèglement climatique, nous aurons de plus en plus de soucis pour avoir de l'eau de manière régulière, en qualité et en quantité, a ajouté le PDG de l'Inrae. Nos chercheurs, spécialistes de l'hydrologie, de l'écologie mais aussi des sciences sociales et économiques, travaillent pour trouver des solutions pour mieux gérer. C'est un lieu stratégique pour notre institut et nos partenaires au niveau national. »

Ce bâtiment Hydropolis la Valette abritera l'unité mixte de recherche G-Eau, pour « Gestion de l'eau, acteurs, usages », collaboration entre Inrae donc, mais aussi Cirad, IRD, Agro, Bureau de recherches géologiques et minières, UM et AgroParisTech. Soit une centaine de chercheurs.

Th. J.



Nathalie Oziol, ce mercredi soir au Delirium café.

PHOTO J.-M. MART

Des vœux sous le signe des solidarités pour la députée Oziol

FIGUEROLLES

C'est dans le cadre simple et intime du Delirium café, à quelques pas de sa permanence de Figuerolles que la députée insoumise Nathalie Oziol a présenté ses vœux ce mercredi soir.

Un exercice obligé que le parlementaire montpelliérain a souhaité placer sous le signe des solidarités, notamment en conviant à ses côtés, outre son suppléant René Revol, les responsables de l'association Cop1 qui lutte contre la précarité étudiante et Jean-Paul Vogel, militant actif pour les droits des migrants. Car « il va

falloir qu'on se mobilise autour de tout ce qui fait cohésion » a lancé en préambule Nathalie Oziol selon laquelle, le vote de la loi Asile et immigration en décembre, suivie de l'intervention du chef de l'État mardi soir illustrent « l'effondrement de la macronie » mais aussi l'affaiblissement des plus fragiles. Une politique que l'élue montpelliérain entend combattre pied à pied à travers son engagement pour les salariés d'Onet, les sans-papiers, les sans-abri et le « peuple palestinien ».

G. T.

IA, appels à projets, partenariats : l'Université prête pour l'année 2024

VŒUX

Le président Philippe Augé a présenté ses vœux ce mardi devant 1 500 personnes.

Cathy Soun

csoun@midilibre.com

Qui dit cérémonie de vœux, dit bilan. Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier, s'est plié à l'exercice de bonne grâce mardi 16 janvier devant un parterre de 1 500 personnes, réunies au palais universitaire des sports Veyrassi. D'autant que le bilan 2023 s'achève avec de nombreux motifs de satisfecit. Le premier : un contrôle de la Cour des comptes, long de plus de dix mois, « qui ne s'est achevé par aucun rappel à la loi ». Des pistes d'amélioration ont toutefois été énoncées qui devraient voir le jour cette année.

Le président a ensuite énuméré une longue liste d'appels à projets et de labels fructueux... avec des enveloppes financières à la clé. Et de citer, entre autres, l'Institut hospitalo-universitaire (IHU), l'accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESUR), Exposum, l'école de santé numérique... La liste est...



Philippe Augé a sacrifié à la tradition des vœux.

C.S.

particulièrement longue.

Un manque d'autonomie des UFR souligné par la Cour des comptes
Critique vis-à-vis des « dépenses mises à charge de l'établisse-

ment non compensées par l'État », Philippe Augé s'est félicité des nombreux crédits alloués via ces différents appels à projets. L'année s'annonce tout aussi riche en projets et évolutions. Philippe Augé a rappelé

Vers la transition écologique

ENGAGEMENT Le conseil d'administration a voté le 20 novembre dernier le schéma directeur pour la transition écologique avec une année d'avance. Un total de 48 actions, articulées autour de quatre axes, sera mené jusqu'en 2026. Des projets concrets seront mis en œuvre comme réduire l'empreinte carbone (un bilan va d'abord être effectué), diminuer les déchets, favoriser la biodiversité. Le thème de la transition écologique sera intégré à la recherche et l'innovation. Enseignants et étudiants bénéficieront de formation pour accompagner ce changement. La transition écologique sera au cœur du pilotage de l'Université afin de relever les défis à venir dans « un contexte incertain ».

que la Cour des comptes avait émis des critiques sur le manque de pilotage laissé aux UFR. Ce qui laisse présager d'ajustements à venir. Comme en matière de BUT (licence pro), d'études de santé – « un arrêt du Conseil d'État obligera peut-être à revoir la copie ». Des changements sont aussi à attendre du côté de la vie étudiante (sport et bien-être), réhabilitation du patrimoine et d'équipements : 79 salles seront équipées dans le cadre du projet d'hybridation, les bibliothèques seront agrandies ou dotées de cabines acoustiques... Le président a partagé sa volonté de « maintenir les liens avec l'Afrique » et d'ouvrir de nouveaux horizons à travers les partenariats : Québec, Heidelberg, Costa Rica...

Bientôt les résultats de l'appel à projet sur l'IA

De nouveaux documents pluri-annuels, affublés de sigles multiples, donneront la feuille de route mais le président invitait les enseignants et chercheurs à voir plus loin que 2024. « La Labex se termine, il faut réfléchir à l'après. » Et l'après, à l'Université de Montpellier, c'est déjà maintenant ou presque avec les résultats imminents de l'appel à projet autour de l'intelligence artificielle. Une nouvelle étape clé pour faire vivre l'Université de Montpellier, ses 52 000 étudiants et près de 5 000 personnels.

Amiante dans les établissements scolaires : Sud Educ ouvre le chantier

ÉDUCATION

Le syndicat a lancé une vaste consultation en vue d'établir un état des lieux très précis.

Guy Trubuil

gtrubuil@midilibre.com

Obtenir un état des lieux précis de la présence d'amiante dans les établissements scolaires et leurs annexes : c'est une enquête d'ampleur dans laquelle s'est lancé le syndicat Sud Educ. Un travail mené à l'échelle nationale et départementale qui a conduit ses militants à demander à tous les propriétaires des bâtiments, une communication du document administratif, obligatoire, attestant de la présence ou de l'absence de ce matériau interdit depuis 1997. « Sud Educ a lancé cette campagne pour dénoncer l'inaction de l'employeur, le ministère de l'Éducation nationale. On a l'obligation de repérer l'amiante dans les locaux », précise Priscille Manzanarès, élu du syndicat au comité social d'administration de l'académie et cheville ouvrière de ce travail.

Selon un premier recensement, 678 locaux sont susceptibles d'abriter de l'amiante dans le département. Sud Educ a donc sollicité toutes les mairies qui



Le matériau, très dangereux lorsqu'il se dégrade, est présent dans certains établissements.

PHOTO M.P.

comptent au moins trois écoles, le Département et la Région afin d'avoir connaissance du « document technique amiante », le DAT, relatif à chaque bâtiment. 70 réponses lui ont été adressées, notamment des com-

munes de Lattes, Clermont-l'Hérault, Mèze, Saint-Gély et Saint-Jean-de-Védas et Montpellier pour une partie de ses écoles. « Il ressort que 23 DAT font état de présence d'amiante dans les locaux », indique Elsa

Charlot, une professeure des écoles. Sud Educ entend relancer rapidement les collectivités afin de parvenir à un échantillon plus large mais, selon Priscille Manzanarès, l'initiative a le mérite de replacer ce problème sanitaire au cœur des agendas. « La campagne semble faire bouger les choses puisque le ministère a lancé son enquête. Au niveau de l'académie, un point d'information sera fait le 6 février. L'administration aurait des annonces à nous faire ». En juin 2023, une enquête auprès de 19 331 écoles primaires et maternelles avait révélé qu'un tiers des bâtiments contenaient des fibres d'amiante.

« Informer les collègues des risques »

SANTÉ « On veut informer les collègues pour qu'ils sachent ce qu'ils peuvent exiger en termes de protection » précisent les deux membres de Sud Educ à l'origine de ce travail dans l'Hérault. Elles s'appuient notamment sur une circulaire de 2015 sur l'exposition à l'amiante dans la fonction publique qui oblige à un recensement de sa présence dans les bâtiments abritant des agents. L'amiante, présent, doit être signalé aux personnes et enlevé s'il présente des signes de dégradation. Des travaux coûteux mais indispensables face à la dangerosité du matériau. « Une seule fibre suffit pour déclencher des maladies graves, des cancers des voies respiratoires, les mésothéliomes ».